L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 JANVIER 1894.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du dépôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées:

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, " " 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville), " 3 h. P. M.

Pour le retour, partira de Madisonville:

Les Lundis . 5.45 A. M
Les Mercredis, Old Landing . 7.00 A. M.
Les Vendredis, . 7.00 A. M

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre, Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit:

LA BOURGOGNE, Leboeuf, samedi 6 janvier
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 13 janvier
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 20 janv.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Premiere cabine..................$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..................$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA...........Mercredi, 10 janvier.
NEW ORLEANS.........Mercredi, 17 janvier.
KNICKERBOCKER.......Samedi, 20 janvier.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad for ment la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 5 novembre 1893.

A partir de et après la sus-dite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit:

DEPARTS.

No 26. Malle locale et Express.......7:30 a. m.
No 4. Chicago Limited ———.........11:30 a. m.
No 2. Malle Rapide..................6:00 p. m

ARRIVEES.

No 25. Malle locale et Express......9:30 p. m.
No 3. Nouvelle Orléans Limited......7:35 p. m.
No 1. Malle Rapide..................8:30 a. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson Miss. et la Nlle-Orléans seulement. No 4 aura un char Dortoir direct jusqu'à Sioux City, Iowa, via Chicago et Dubuque. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago; aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
O. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	5:00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	8:10 a. m.	6:15 p. m.
Baton Rouge Accom'n.	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans		Arrivée à la N-Orléans	
San Antonio Express	5:20 p m	San Antonio Express	7:05 p m
California Express, daily	9:10 a m	California Express, daily	10:55 pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Durango et la ville de Mexico sur le train partant à 9:10 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Departs	No.	Arrivées.
6 Mal. Rap.	7:45 a.m.	3 Ex. Rapid.	7:35 a.m.
4 Exp. Rap.	11:00 a.m.	7 Acco. côte.	9:00 a.m.
8 Acco. côte.	3:45 p.m.	1 Exp. Lim.	5:00 p.m.
2 Exp. Lim.	7:50 p.m	5 Mal. Rap.	10:25 p.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	5:00 p.m.	8:00 a.m.
Arrive à Meridian	11:20 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Birmingham	4:02 a.m.	2:10 p.m.
Arrive à Chattanooga	8:15 a.m.	7:10 p.m.
Arrive à Lexington	4:50 p.m.	4:00 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:00 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent, New Orleans.
3 mars—

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, ; six months, $1.50; three months

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12,448 58	
Sur risques de mer...	7,088 33	
		$588,673 87
A ajouter:		
Primes non acquises de 1891......		138,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire:		
Primes non acquises de 1892......		154,936 89
		$572,302 57
A déduire:		
Primes remboursés et cancellations..	$82,160 81	
Réassurances......	48,572 87	
		$130,733 68
Primes nettes		441,568 89
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes......		21,398 82
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 32	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc	51,963 31	
Total des débours		$437 622 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		43,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en mains	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,955 80
$35,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Cresmas)	38,400 00
$27,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	5,125 00
Une action du capital de La Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co.	100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
Primes en cours de perception	97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	43,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1868.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'Etat suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44,850 90	
Total		$296,106 24
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,084 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,887 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$152,016 87	
Sur risques maritimes	176 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et commissions	59,330 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 20	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	80,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	81,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co.	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,912 14
Argent comptant et en banque	12,479 12
	$365,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$365,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
P. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therwith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the afore-said officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filed by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandes, Vice-President, and Charles Hernandes, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year hereinafter written, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed

JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.

25 déc—6fev 391

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvel Orléans, Lne.
8 nov—

Bulletin Financier.

Mercredi, 3 janvier 1894.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$7,850,326 00	$540,782 00
Même temps la semaine dernière	7,511,384 00	812,447 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel	7@8
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	—@8
Time do do	8@—
Papier hypothécaire	8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souveraine Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½
Argent mutilé américain, par oz	55@60
Dollars mexicains	53 @55
Sols péruviens	53½@54½
Pesos chiliens	53½@54½
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80 @4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 98 11¦16
Pour accompte 98 13¦16
PARIS—
Rentes 98.00
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 31⅛d.

CHANGE.

REISCHMARKS—94 7¦16
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours)........... 481⅞@482½
Traites de banques (60 jours)....... 484½
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours)....5.21⅞
Traites de banques (60 jours).....5.18

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est ferme.
Traites de commerce $1 00 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

18 actions N O Gaslight Co	115
$5 000 New Consols	95½
$1,000 City 4s	98
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$1,000 City 4's	98
Appel de 2 P. M.	
21 actions Mechanics & Traders Ins Co.	92½
$1,030 Lafourche Levee Bds	95
Après l'appel de 2 P. M.	
$1,000 Extended Crossman	100⅜
$13 000 ......do	100⅜

Vendu à l'encan le 3 janvier 1894 d'une succession par W. I. Hodgson & Son, encanteurs:

31 actions Louisiana Elect le Light Co.	25½
40 ..do ......do ......do	26½
25 ..do ......do ......do	25
60 actions Metropolitan Bank	163⅜
20 ..do ......do ......do	163⅜

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	15	16
Canal & Banking Co.	100	....	....
Citizens'	100	102	103½
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	20½	22
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	275	265
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	160	....
Metropolitan	100	162	175
Mutual National	100	90	98
N. O. National	100	....	....
People's	50	94	102
State National	100	....	140
Traders'	100	85	92
Union National	100	....	123
Whitney National	100	346	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	60	80
Firemen's	50	10½	14
Germania Ins. Co.	100	....	....
Hibernia Ins.	100	....	....
Home Ins.	100	....	75
Lafayette	50	....	90
Merchants' Ins. Co.	100	79	....
Mechanics' and Traders	100	90	95½
New Orleans Ins. Ass.	30	....	22
Sun Mutual Ins.	100	....	....
Southern Ins. Co.	100	....	90½
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	130	135
Crescent City	Ex. 100	96	102
Canal and Claiborne	40	41	44
New Orleans City	Ex. 100	130	131
Orleans	50	54½	60
St-Charles Street	50	....	....
Privilege on Carrollton RR.	....	....	....
Actions diverses.			
Ex. O. C. Slaughterhouse	50	40	44½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	....	88
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.	100	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	114½	....
N. O. Waterworks Co.	100	1½	....
N. O. Brewing Co.	100	52	56
Jackson Brewing Co.	100	92	100
N. O. Cold Storage Co.	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	23½	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
Standard Fibre En. Co. of Chicago	10	....	1
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co.	100	....	....
Takemina Ferment Co.	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR.	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0,0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	94⅞	95
Constitutional Bds.	....	....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds.	....	....	....
Bossier Lev. Bds.	....	....	....
Caddo Levee Bonds	....	....	....
5th District Levee Bds.	....	....	90
Lafourche Lev. Bds.	Ex.	90	....
Lake Borgne Lev. Bds.	....	....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs.	....	....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs.	....	....	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs.	....	86	91
Red River Atch. & B. B. Bds.	....	85	89½
Tensas Basin Bonds	....	90	95
Bons de ville.			
Premiums	....	165	166½
Premium drawn number	....	....	....
Privilege on Premiums	....	....	....
City 4's	....	97½	98½
Extended Consol.	....	100⅝	101
Extended Crossman	....	100⅜	100⅝
Extended 6's Park	....	100	....
City 7's, old	....	101⅝	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds.	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds.	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	123½	125½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	110½	113½
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	100	....
Crescent City RR. new	....	100	....
N. O. City Railroad Co. mort.	....	....	117½
St-Charles St. RR. Co. mort.	....	100	....
Carrollton RR. Co. mort.	....	101	....
Carrollton Bonds 13 yrs.	....	111	....
Carrollton 13 yrs.	....	111	....
Carrollton 14 yrs.	....	111	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	113	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	99½	95
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	....
Cherokee mort. Bds.	....	....	....
Elytes Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort.	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.	....	....	....

Certificats et Warrants.

State Warrants, ordinary, 1885	....	....
State Warrants, ordinary, 1886	20	....
Police certificates	....	....
School certificates	17	....
City scrip, old	....	....
City scrip, new	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 98 de 1880	....	....
Unpaid State coupons No 12	17	....
Unpaid State coup. prior to No 12	26	....
State school warrants	....	....
Preferred Mexican	....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,500 balles et 2,700 à arriver.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui
Low Ordinary	5⅛ nom
Ordinary	6⅛ "
Good Ordinary	6⅝ "
Low Middling	7⅛
Middling	7⅝
Good Middling	7 11¦16
Middling Fair	8 3¦16
Fair	9 3¦16 nom

N. O. FUTURES

Stables.	
Janvier	7.31@7.32
Fevrier	7.46@7.47
Mars	7.57@7.58
Avril	7.66@7.67
Mai	7.75@7.76
Juin	7.83@7.84
Juillet	7.92@7.93
Août	7.99@8.02
Septembre	—@—
Octobre	—@—
Novembre	—@—
Décembre	—@—

Les ventes comprennent 69,000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7⅝
Mobile	7⅛
Savannah	7 3¦16
Charleston	7⅛
Wilmington	7⅛
Norfolk	7 5¦16
Baltimore	7⅝
Boston	7 15¦16
Philadelphie	8 5¦16
Memphis	7⅛
Augusta	7⅛

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Ferme.
Cotes: Middling Gulf 8⅛

N. Y. FUTURES.

Stables.	
Janvier	7.78@7.80
Fevrier	7.84@7.85
Mars	7.93@7.94
Avril	8.02@8.03
Mai	8.10@8.11
Juin	8.18@8.19
Juillet	8.25@8.26
Août	8.30@8.32
Septembre	—@—
Octobre	—@—
Novembre	—@—
Décembre	—@—

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,295,472 balles
Même temps l'année dernière	1,013,908 balles
A tous les ports des Etats-Unis	4,261,997 balles
Même temps l'année dernière	3,620,768 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	829,729 balles
Même temps l'année dernière	600,605 balles
De tous les ports des Etats-Unis	2,867,656 balles
Même temps l'année dernière	2,237,840 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	382,951 balles
Même temps l'année dernière	352,179 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	1,259,987 balles
Même temps l'année dernière	1,134,476 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Ferme.
Cotes—4 5¦16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—64½fr. pour l'Ordinaire (sur place) 52½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 49½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Fermes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	2 7¦16@2½
Good fair	2⅜@2 7¦16
Fair	2⅜@2 7¦16
Good common	2¼@2 5¦16
Common	2 @ 2⅛
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	3½@3 9¦16
Off granulated	—@—
Choice white	3⅜@3 7¦16
Off whites	3¼@3⅜
Gray off white	3¼@3¼
Fancy yellow	3⅛@—
Choice yellow	3⅛@3 1¦8
Prime yellow	2 15¦16@3 1¦16
Off yellow	2⅝@2⅞
Seconds	1⅝@2⅝
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@25
Good prime	22 @23
Prime	20 @21
Good fair	17 @19
Fair	17 @19
Good common	15 @16
Common	15 @16
Inferior	—@—
Frosted and fermenting 2@4c. off.	

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	10 @11
Good prime	10 @11
Prime	8 @ 9
Good fair	8 @ 9
Fair	8 @ 9
Good common	6 @ 7
Common	6 @ 7
Inferior	—@ 5
NOUVEAU SIROP	23 @25

SUCRE RAFFINÉ—Calme.

Powdered	4⅝
Off granulated	3 15¦16
Standard granulated	4¼
Confectioners' A	3⅞
Rosetta extra C	—
Crystal extra C	—
Royal extra C	—

Marché stable.

Les marchands et les "jobbers" sont à louer ½c et 1¦16c au-dessus des cotes pour les lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Calme.

Fancy	5 @5⅛
Choice	4½@4¾
Prime	4 @4¼
Good	3½@3¾
Fair	3¼@3½
Ordinary	2⅝@2⅞
Common	2¼@2½
Inferior	1⅝@2
No 2	1½@1⅝

RIZ POLI—Ton. $14 00 à 15 00.
SON—$13 00 à 14 00.

Riz brut par baril de 162 livres:

	Honduras. Pas d'offres.	Caroline. Pas d'offres.
Fancy		
Prime	3 25@3 50	3 10@3 25
Good	2 85@3 50	2 50@2 75
Fair	2 65@2 75	2 50@2 75
Ordinary	2 35@2 50	2 20@2 40
Common	1 75@2 00	1 75@2 00
Inferior	1 25@1 65	1 25@1 65

RIZ BRUT—Bien ferme.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.

Patente, le baril	$3 40	@3 65
Extra fancy	$3 05	@3 10
Fancy		$2 75 nom'l

FARINE DE MAIS—$— à 2 00.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $2 70 à ——.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 46½ à 47½ pour le blanc, 47 à 47½ pour le maïs et 47½ à 48 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 37½ à 38; No 1 38 à 38½; Texas No 2 — à 40.

SON—82½ à 85c.

FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 50 à 17 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$14 25@——.

VIANDES SALÉES SECHES—

Epaules	6⅝@ 6⅞
Short rib sides	7⅛@ 7⅛
Long clear sides	7⅛@ 7⅛
Short clear sides	7⅛@ 7⅛

BACON—

Epaules	7⅜@ —
Short rib sides	8½@ 8⅛
Long clear sides	8½@ 8⅛
Short clear sides	8½@ 8⅛

GRAISSE—

En tierçons, refined	6⅛@ 6⅛
Prime steam	8⅛@ —

JAMBON—10 à 10⅛.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provisions du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—

Prime, la livre	21¼
Good	20¾
Fair	20¼
Ordinary	18½
Common	16⅝

CAFE MEXICAIN—

Prime, la livre	21¼
Good	20¾
Fair	20½
Low fair	20

BEURRE—

Western Creamery—Extra	30 @ —
Extra firsts	26 @ —
Firsts	24 @ —
Western Dairy—Extra	22 @23
Extra firsts	19 @20
Firsts	17 @18

Jobbing un peu plus élevé

FROMAGE—

New York creams	13½@ —
Twins, full cream	12½
Young America's, full cream	13
Singles	12⅛@13

Jobbing un peu plus élevé.

SEL—

De la Louisiane, City Coarse, la livre	75
City Fine	95
City Crushed	85
Rock Salt	3¾
Pocket Salt, selon la grosseur	1½@ 5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $12 00 per ton.

Farine de graine de coton au dépôt $20 00 per short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 27c.; refined per gallon 28 à 27c.; jobbing 30c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c, 1¾-pound 5c. Western —2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5¾c. 1¾-pound 5c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

POMMES—Par boîte de 1¦3 de boisseau, 30 à 40c. $5 00 à 6 50 par baril; séchées, par livre: choix à fancy, 5½ à 6.

AMANDES—Par livre, 15 à 16c.

BANANES—Par régime, $1 50 à 2 00.

NOIX—De Brésil, par livre, 9c.

CITRONS—Par livre, 13 à 17c.

CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.

CURRENTS—6 à 7c.

MARRONS—Par livre, 8 à 9c.

COCO—Par 1000, $29 00 à 30 00; packed, 4 à 6c. pièce.

FIGUES—Par livre, 14 à 16c.

DATES—Par livre, 5 à 6c.

FRAISES—4 à 7c.

PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.

POIRES—$2 50 à 3 00.

RAISINS—De la Californie $1 65 à 2 00.

MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.

FILBERTS—Par livre 12c.

RAISINS—De la Californie $1 05 à 2 50 le panier; Grecs $3 00 à 3 50.

LIMONS—Par boîte, $3 50 à 4 50.

ORANGES—De la Louisiane par baril $2 00 à 2 50; de la Floride $1 75 à 2 00 par boîte.

PISTACHES—Par livre, 5 à 6½c.

PACANES—De la Louisiane 6 à 20c.; du Texas 6 à 16c.

ANANAS—Par douzaine, $1 50 à 2 25.

PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.

NOIX DU BRESIL—Par livre 10 à 18c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 10 à 2 50.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril 75c. à $1 00.

YAMS—$1 25 à 1 50.

OIGNONS—$2 25 à 2 50.

CHOUX—Par crate $1 75 à 2 00; de Chicago bulk 5 à 6c. par tête.

AIL—Italien $1 00 à 1 25; de la Louisiane — à —c. par macorne.

CHOUCROUTE—$4 75 à 5 00 le baril.

HARICOTS—Choice Northern med. 3¼c.; Northern red kidney choice 5; white kidney 5; pois verts 2¾.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine $4 50 à 4 75

Poulets	2 00@ 3 50
Canards	2 00@ 3 75
Oies	4 50@ 5 00
Dindes	11 00@14 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$3 00@ 3 50
Poulets	1 50@ 3 00
Canards	2 00@ 3 00
Oies	4 00@ 5 00
Dindes	9 00@12 00

ŒUFS—De la Louisiane 20 à —; autres qualités 18 à 19.

SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow à 22c. la livre.

LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiane clear ceux de printemps 10 à 11½c.; clear lake 13 à 13½c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1¾c.; kips 14 à 30 livres 6c.; peaux de veau 35c. pièce; grub injured ⅓ moins.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4½; dry salted 3½c. la livre.

PELLETERIE—Otter 25c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; racoons 5 à 40c.

FEATHERS—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 30c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 1⅛ à 1¼c. la livre; grise 1½ à 1¾c.; noire 2¼ à 2c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 2c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril: Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à ——. Résine selon la qualité 95c. à $3 85. Essence de térébenthine 27½.

Jobbing 3c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—

Barils de mélasse	$1 50
Demi-barils de mélasse	90c.
Kegs	65c.
Boucauts de sucre	2 40@——
Barils de sucre	37@39c
Barils de riz	37@39c
Hogshead staves	$24 00
Bbls poles, par 1000	20 00
Hhd poles, par 1000	40 00

Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 38 à 40c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 00 per ton., anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 40 à 3 60 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@ 15
Scantling No 1	12 00@......
No 2	10 00@......
1x12 boards, clear	14 00@......
1x12 log through	11 00@......
1x12 merchantable	9 00@......
1x12	8 00@......
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@......
Ceiling, stock, 1in	7 00@......
Yellow pine, dressed—	
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@......
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@......
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling, clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mahogany timber per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	1 50@ 2 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 50
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@10 00
Brick, paving	10 00@11 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	....@ 35
Plaster, calcined	1 85@ ....
Fire brick, American, per 1000	25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000	27 50@ ....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@ ....
Lake fire clay	50@ ....
Sewer pipe, per foot	15@ 20
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	2....@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@ 3 50
Pomme, le gallon	2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@ 5 25
1878	....@ 6 00
1875	....@ 6 25
1870	....@ 7 00
1865	....@ 7 50
1860	....@ 8 50
1848	....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@ 6 00
1870	....@ 7 50
1864	....@ 9 50
1848	....@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@ 5 50
1873	....@ 6 50
1868	....@ 7 50
1850	....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0¦0 de preuve, par gallon	....@ 1 30
Ouest	1 16@ 1 18
Bourbon	1 40@ 3 50
Seigle	1 50@ 3 50
Ecosse, importé	4 50@ 5 50
Irlande, importé	4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@ 1 50
Hollande, par gallon	3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon	3 55@ 3 75
Holland, par caisse	8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse	....@ 6 00
St-Julien, la caisse	....@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@ 6 50
Margaux, la caisse	....@ 7 00
Château Dillon, la caisse	....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse	....@ 10 00
Pontet Canet, la caisse	....@ 10 00
Larose, la caisse	....@ 14 00
Léoville, la caisse	....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@ 24 00
Château Lafitte, la caisse	....@ 28 00
California Claret, le gallon	35@ 75
California Zinfandel, le gallon	45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@ 60 00
Clarete de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Richebou, la barrique	....@ 95 00
Blanquefort, la barrique	....@105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@125 00
Château Dillon, la barrique	....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@ 75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@ 90
Ordinaire, la caisse	2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse	....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@ 11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@ 15 25
Imp. Château Rauzan, la caisse	....@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique	85 00@ 90 00
Importé, la barrique	100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse	
Ordinaire, la caisse	3 25@ 3 50
Madère, la caisse	4 25@ 6 50
Madère, le gallon	1 00@ 1 10
Madère, Cette, le gallon	3 50@ 5 00
Madère, genuine fine, le gallon	....@ 7 00
Muscat, la caisse	12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@ 5 00
Sherry, genuine fine, le gallon	3 50@ 6 50
Très vieux porto, la caisse	6 00@ 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@ 30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	....@ 27 50
Extra Dry	....@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	....@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@ 29 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@ 25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@ 29 00
Bouche, extra Sec. quarts	....@ 30 50
Bouche, Sec. quarts	....@ 30 50
Bouche Biche, quarts	....@ 32 00
Pommery Sec	....@ 33 00
Veuve Clicquot	....@ 33 00
Louis Roederer, quarts	....@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.	
Demarcily Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@ ....
Demarcily Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@ ....
Ale et Porter—	
Reed Bros, la douzaine	....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 00@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5½@ 7
Hoes A. B. & Co. H. B. No 2-0 $5, par douz	
A. B. & Co. A. B. No 2-0@3, par douz	2 50@ 6 00
Lyndon B. C. No 4-0@3, par douz	2 55@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 60@ 5 00
West La Dow cultivator, W'dy by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, chac	7 00
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	30 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	25 00
Monroe pulverizing harrows, No 1	23.17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	27 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	30 00
Deere disc harrows, No 4	29 00
Hollow ware, skillets and lids	3¾
Anvils	10@ 12
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 40
Wire nails, 50@60 basis, keg	1 80
I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@......
Roller, for same, net	1 00@......
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	7
Rope, manila, ½-inch and over, base	8
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	17

Spades—Ames', A. B. & Co., gross cent	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., gross cent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, par douz	5 50
Wheel barrows, par douz	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@

Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gross	2½@	2¾
Commun to fair	2 @	2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2 @	2¼
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	@10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	@10 00
2me qualité	5 00	@ 7 00
Veaux de choix	5 00	@ 7 00
Communs	3 00	@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4 @	5
Common	3 @	4
Fair Ouachita	3½@	4
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2.00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	29 00	@30 00
2me qualité par tête	12 50	@15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les réglements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée ou qui ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la quarantaine que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles ou autre station de quarantaine de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours après une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues de tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, proclamation que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai, 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et dans les conditions dans le règlement ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est prié de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et de lois quarantenaires de l'Etat.

Donné sous ma signature et [SCEAU] le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt douze et la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même texture. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par les lits en fil de fer ou de coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents-consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers, arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau ou cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison dont, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront remplis les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

29 avril—3f

FEUILLETON.

No 41 Commencé le 18 novembre 1893.

La Reine de l'Or.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ENFANT ABANDONNÉE.

VI

MORTE OU VIVANTE.

(SUITE.)

France s'était assise à ses côtés, tenant la tête sur sa poitrine; Sybil, placée sur la banquette de devant, avait au contraire les pieds de Thérèse sur ses genoux.

Miss Andrew avait son visage inondé de larmes; France, au contraire, montrait un calme et un sang-froid tout à fait extraordinaires.

Maurice de Combremont monta avec Nadine dans la voiture qu'avait envoyé chercher M. Gervais.

La comtesse, la tête appuyée contre le panneau du coupé, resta longtemps silencieuse et immobile.

Enfin des larmes convulsives finirent par sourdre de ses yeux, et au bout de quelques instants elle put parler.

Elle recommença l'éternelle histoire de ses regrets et de ses récriminations.

Le juge, absorbé par sa douleur, ne l'écoutait plus.

—Vous m'aviez affirmé que Thérèse était partie avec son mari pour l'Amérique, dit-il tout à coup.

Nadine le regarda un instant sans répondre, et le juge dut répéter sa question.

—Excusez-moi, lui répondit la comtesse, mais je suis tellement malheureuse que ma raison m'échappe.

Oui, je vous ai dit que Thérèse avait suivi son mari, parce qu'on m'avait affirmé la chose. Or, comment voulez-vous que je m'imaginasse que ce monsieur, quelque piètre individu qu'il soit, avait abandonné sa femme sans ressource?...

—Oui, en vérité, cela dépasse toute borne. Non seulement il n'a pas été capable de lui donner le moindre bien être, mais il l'a presque jetée dans toutes les aventures et dans toutes les misères.... Un joli personnage, en vérité....

—Et ce sculpteur qu'on accuse, le connait-on?

—Non, c'est un inconnu.

A ce mot de inconnu, Nadine tressaillit.

M. de Combremont, sans voir le nouveau bouleversement de la comtesse, continua:

—C'est un enfant trouvé recueilli dans un hospice de province; c'est une nature indépendante et révoltée, d'après le peu que j'en sais, qui n'a pu rester nulle part, puis est venue s'échouer à Paris.

—Vous êtes sûr qu'il est de la province?

—Très sûr, oui.

La comtesse parut respirer plus à l'aise.

Ce doit être quelque ami de M. Dangely, sans doute? demanda-t-elle encore au bout de quelques instants de silence.

—Sans doute, répondit le juge préoccupé.

Ils retombèrent tous les deux dans un silence profond et jusqu'à l'hôtel, ils n'ouvrirent plus la bouche.

Dès que le landau fut entré dans la cour de la rue Saint Dominique, France appela les concierges, qui étaient de très braves gens, et leur ordonna de l'aider à monter Thérèse dans sa propre chambre à elle.

A l'aspect de la jeune femme dans cet état, les deux concierges, qui l'avaient vu grandir poussèrent des exclamations éperdues.

Mais France, d'un geste impérieux, coupa court à ces lamentations.

—Tout cela, dit-elle, c'est inutile, et nous perdons un temps précieux.

Allons vite, et prenez bien garde de ne pas la blesser.

Pour plus de sûreté, la jeune fille aida elle-même, comme elle l'avait fait rue Clignancourt, et bientôt après Thérèse fut déposée dans le propre lit de sa sœur.

—Maintenant, dit-elle au concierge et à sa femme, vous allez courir l'un et l'autre chez le docteur Désormeaux, et lui dire de venir ici au plus vite.

Ils sortirent tous les deux. France resta seule avec miss Andrew.

—Ecoute, lui dit-elle, et tâche bien de comprendre ce que je vais te recommander: sous aucun prétexte, mais sous aucun prétexte, tu m'entends, nous ne devons quitter Thérèse toi et moi, en même temps. Quand je serai absente, te dirait-on que je meurs, qu'un omnibus m'a écrasée, ou qu'une maison m'est tombée dessus, et que je te demande à mon lit de mort, tu resteras ici, dans cette chambre, sans même aller de l'autre côté pour chercher un verre d'eau à Thérèse.

—N'aie pas peur, répondit Sybil, je t'ai comprise et tu seras obéie.

Le docteur Désormeaux arriva un peu après la comtesse, et celle-ci, qui n'avait pas osé aller seule jusque-là dans la chambre de France, y pénétra avec le docteur.

Sommairement la jeune fille raconta au vieux médecin le crime qu'il connaissait comme tout Paris, mais dont il ignorait les détails.

Elle ne lui cacha pas le diagnostic du docteur Prunier, et ajouta:

—Ce diagnostic est faux. Thérèse est vivante, j'en suis sûre, car je l'ai sentie tressaillir dans mes bras.

Du reste, depuis lors, son corps s'est de plus en plus amolli, de plus en plus réchauffé.

—Voyons, dit le docteur Désormeaux en s'approchant de la jeune femme.

Il la regarda, la palpa, l'ausculta.

—Je n'entends pas les battements du cœur, dit-il, et cependant, comme tu le dis, ma petite France, le corps est tiède.

Voyons les blessures.

Il les sonda toutes comme avait fait le docteur Prunier, et tout à coup il se retourna vers Mlle de Rochebelle et, avec un grand éclair de joie dans le regard, il lui dit:

—Tu as raison, elle est vivante!

Au même instant, Sybil éclata en sanglots. France sans un mot, comprima à deux mains son cœur qui éclatait, et Nadine poussa un cri.

Alors, sous le regard que la jeune fille envoya à la comtesse, celle-ci qui chancelait essaya de ressaisir sa volonté.

Elle finit par y parvenir et fit deux pas vers le médecin.

La scène avait été plus rapide que la pensée, et France certainement était la seule qui eût remarqué le suprême et effroyable bouleversement de la comtesse.

Sous l'extraordinaire effort qu'avait fait celle-ci, la parole lui était revenue; mais elle était restée livide.

—Ah! mon Dieu! docteur, balbutia-t-elle, êtes-vous bien sûr de ce que vous dites, et Thérèse est-elle, en effet, vivante?

—Si j'en suis sûr! Regardez plutôt vous même.

Tout le monde se pencha.

Sur le haut de la poitrine de Thérèse, sous les bandages dont France avait entouré la blessure de sa sœur, et que le docteur Désormeaux venait d'enlever, un mince filet de sang suintait.

—Vous voyez, dit-il, j'ai déchiré la cicatrice de la plaie en la sondant, le sang est venu; donc la circulation se fait.

—Et cependant, dit Mme de Rochebelle, vous n'entendez pas le cœur!

—Ce n'est pas une raison. Donnez-moi un miroir.

France lui obéit aussi vite que la pensée.

C'était une petite glace à main, montée en argent, et d'une finesse extraordinaire.

Le médecin la fit passer devant la bouche de la jeune femme, et tout aussitôt la releva.

Sybil tomba à genoux, et France se jeta comme une folle sur sa sœur.

La glace était ternie.....

En même temps, on entendit un cri rauque par derrière aussitôt suivi de la chute d'un corps. Le docteur Désormeaux se retourna. Nadine était tombée à la renverse sur le parquet de la chambre. Elle était plus décomposée que Thérèse, on pouvait la croire morte.....

—Oh! la pauvre femme! s'écria le docteur Désormeaux. Voir sa fille vivante après l'avoir crue morte, c'a été au-dessus de ses forces. Elle a perdu connaissance..

Il faudrait s'occuper d'elle.

Mais France tenait Thérèse dans ses bras, tandis que Sybil, agenouillée au pied du lit de la malade, priait avec ferveur.

Ni l'une ni l'autre ne paraissait entendre le docteur Désormeaux, ne paraissait s'apercevoir que la comtesse avait une syncope.

Le médecin n'insista pas. Depuis longtemps, du reste, il était habitué à l'antipathie profonde qui existait entre Sybil et France d'un côté, et Nadine de l'autre.

Il sentait bien que ce n'était pas le moment de vouloir apaiser les diverses passions qui animaient ces femmes qu'il aimait cependant profondément toutes.

Aussi se contenta-t-il de relever lui-même Nadine qu'il étendit sur un canapé, dans la pièce voisine, puis il ouvrit la porte pour demander du secours.

Il trouva Maurice de Combremont dans l'antichambre, attendant comme un fou des nouvelles de Thérèse.

—Eh bien! docteur, demanda-t-il, dès qu'il vit le médecin, que dites-vous?.... Que pensez vous? Elle est morte, n'est-ce pas?

—Non, elle est vivante au contraire.

—Vivante!.... vivante!.... Ah! mon Dieu!....

—Allons! bon! murmura le docteur, encore un qui va perdre connaissance.

Alors lui prenant le bras qu'il secoua à le briser:

—Vous savez, monsieur de Combremont, lui dit-il, je n'ai pas le temps de m'occuper de vous. Tâchez de ne pas vous évanouir, car j'ai besoin, au contraire, que vous m'aidiez.

A cette idée qu'il pouvait être utile à Thérèse, car il pensait bien qu'il s'agissait d'elle uniquement, le juge avait déjà repris possession de lui même.

—Parlez, dit-il, que faut-il faire?

Quand la famille de Rochebelle était en Normandie, il ne restait à l'hôtel que le concierge et sa femme, plus un vieux cocher, marié également. A eux quatre, ils entretenaient l'hôtel; et le cocher plus spécialement restait chargé des voitures et des chevaux qu'on n'emmenait pas à la campagne.

—Mme de Rochebelle vient de s'évanouir, dit rapidement M. Désormeaux à Maurice de Combremont. Je l'ai déposée sur le canapé, dans le petit salon de France; occupez-vous d'elle; faites-la transporter dans sa chambre; moi, je ne puis quitter Mme Dangely.

—Quand la comtesse ira mieux m'autoriserez-vous à revenir?

—Oui, car j'aurai probablement encore besoin de vous.

VII

LA RÉSURRECTION.

La nuit se passa en soins continuels.

Le docteur Désormeaux, aidé de France et de miss Andrew, n'abandonna pas un seul instant la malade et tint à appliquer lui-même tous les remèdes.

Il fallait d'abord ramener la circulation périphérique.

Pour arriver à ce résultat, il opéra des frictions sur tout le corps, mais particulièrement sur les membres inférieurs et sur les côtés de la poitrine.

Tout ce qui existait dans la maison de vinaigre de toilette, d'eau de Cologne, d'alcool y passa tour à tour.

France, infatigable, relevait le docteur et ne se laissait remplacer elle-même que par Sybil, ne voulant que personne autre approchât de Thérèse.

Le peu qu'il y avait de personnel dans l'hôtel était sur pied, mais s'arrêtait à l'antichambre, où Maurice de Combremont recevait de leurs mains la bouillotte, les sinapismes, les linges chauds qu'il fallait passer à miss Andrew.

Deux ou trois fois, il avait fallu aller chez le pharmacien, et il s'y était rendu en personne, ayant peur qu'un domestique ne fût pas assez leste ou comprit mal les ordres.

Dans sa chambre, Nadine était couchée en proie à une fièvre ardente; mais elle avait déclaré vouloir rester seule, aimant mieux, disait elle, qu'on prodiguât des soins à Thérèse qu'à elle.

Enfin les efforts du docteur furent couronnés de succès; la joue de Mme d'Angély, peu à peu, se colora; et bientôt il sembla à France qu'elle voyait la poitrine de sa sœur se soulever.

Elle ne se trompait pas.

Après un redoublement de soins, la respiration se rétablit profonde et régulière.

C'était maintenant France qui ne respirait plus.

Blanche comme une morte, elle regardait Thérèse et attendait que celle-ci ouvrit les yeux.

Seigneur! Dieu de Miséricorde!.... Quels mots la jeune femme allait-elle prononcer, en effet? Et était-il possible que le premier son qui sortirait de sa bouche ne fût pas le nom de son assassin?....

Alors c'était Robert.... Robert.... qui ne serait plus accusé et qui allait être rendu à sa fiancée!......

Mais le docteur, en la voyant si pâle, si défaite, crut que la fatigue la terrassait.

—Ma chère France, lui dit-il doucement, il faut aller te coucher. Thérèse vit, c'est l'essentiel pour toi. Sybil et moi nous ne la quitterons pas.

—N'insistez pas, docteur, répondit Mlle de Rochebelle; ma place est ici au chevet du lit de ma sœur, je ne l'abandonnerai pas.

—Les forces humaines ont des limites, et tu n'es pas raisonnable.

—La pièce est grande, et lorsque le sommeil me prendra, je m'étendrai dans un fauteuil ou sur chaise longue.

—Alors, fais-le tout de suite, je serai plus tranquille.

—Non!.... seulement quand Thérèse aura ouvert les yeux et nous aura reconnus. Jusque là, je serai dans un état trop nerveux pour dormir.

Le jour naissait.

Afin de renouveler l'atmosphère de la chambre, le docteur ouvrit les deux fenêtres toutes grandes.

La lumière et l'air frais du matin entrèrent à flots.

Alors, le nid de France apparut dans toute la simplicité élégante et somptueuse qu'aimait la jeune fille.

Les panneaux de laque blanche tendus de soie bleue; le grand lit, blanc aussi, pareillement drapé de lampas bleu et de dentelles magnifiques, l'épais tapis semé de roses pâles, les meubles bas et confortables, les tableaux, les vases, les statuettes, tout cela, autant de cadeaux de Mme Jacobsen, étaient des merveilles qui faisaient à Thérèse, étendue, plus blanche que ses draps, un cadre presque gai, et au fond duquel il y avait comme un rayon d'espoir.

En effet, les fleurs du jardin embaumaient sous les premières fraicheurs de l'aube; dans les grands arbres, dont les branches pendaient jusqu'aux fenêtres, des centaines d'oiseaux s'éveillaient; des moineaux plus familiers venaient se poser jusque sur les appuis des croisées.

Ardemment, France suivait des yeux les progrès que le retour à la vie faisait sur le visage de la jeune femme.

Les yeux de celle ci étaient toujours fermés; mais ses pieds et ses mains avaient repris leur chaleur normale; la peau n'avait plus sa teinte blafarde, de loin en loin, un imperceptible tiraillement agitait le coin de ses lèvres.

Enfin ses yeux s'ouvrirent, ses beaux yeux d'aigue-marine; maintenant sombres, dilatés, avec une expression d'épouvante terrible.

France se jeta sur elle, l'entourant de ses bras, la couvrant de caresses.

—O Thérèse, mon adorée!.... s'écria-t-elle, enfin tu nous es rendue!.. Parle-moi.... Un mot.... un seul.... Je t'en conjure......

La même expression épouvantée restait dans les yeux de la jeune femme.

Ses regards erraient autour d'elle, inconscients et affolés....

Elle ne semblait rien reconnaître.

Elle ne paraissait rien entendre.

—Thérèse!.... répéta France, que ces yeux, ce silence épouvantaient. tu n'es plus à Montmartre, mais ici, dans ma chambre, la chambre de France, ta sœur.... à l'hôtel de Rochebelle....

On eût dit qu'aux accents de cette voix connue et aimée, Mme d'Angély revenait de quelque lointain pays de rêve, qu'elle comprenait.... qu'elle allait répondre....

Mais tout à coup un mouvement se fit vers la porte; instinctivement la malade tourna la tête.

Aussitôt, le visage de Thérèse se colora profondément ses yeux étincelèrent, son sein se souleva avec violence

Elle essaya de se redresser sur son lit; une sorte de convulsion tordit son corps....

France, effrayée, Sybil, le docteur Désormeaux se retournèrent à la fois pour voir ce que regardait Thérèse.

Au milieu des draperies de la porte, cramponnée au lampas bleu, Nadine plus livide qu'une trépassée, était debout, ne pouvant plus faire un pas, ni en avant ni en arrière.

—Mon Dieu! s'exclama France éperdue, en élevant ses mains au-dessus de sa tête.

Toutes les articulations de la jeune fille craquèrent à la fois.

Dans son grand lit, Thérèse était parvenue à se redresser sur ses oreillers. D'un geste raide, presque automatique, elle étendit son bras,—celui où la blessure saignait encore sous les bandages dérangés,—vers la comtesse de Rochebelle; ses lèvres remuèrent comme si elle allait parler; mais le son mourut dans sa gorge; un rauque gémissement sortit seul de sa bouche, l'expression haineuse de ses yeux s'éteignit sous une indicible douleur, et de nouveau livide, elle retomba en arrière, reprise de son insensibilité première.

Nadine, malgré la foudroyante émotion à laquelle, pendant quelques secondes, elle avait été en proie, n'avait rien perdu de cette scène.

En voyant Thérèse rejetée dans sa syncope, et une fois de plus complètement inanimée, elle s'approcha du médecin.

Alors, prenant ses mains qu'elle serra à les briser:

—O docteur! s'écria-t-elle, ma fille vit.... Elle vit, Seigneur du ciel!.... Elle est sauvée!.......

Elle éclata en sanglots.

(A continuer.)